



**Suivi de l'avifaune de la Réserve Naturelle
de la Forêt de Cerisy (Calvados, Manche)**

Résultats 2010

Michel Bouvier & Alain Chartier

Étude réalisée par le
Groupe Ornithologique Normand
181 rue d'Auge 14000 Caen

à la demande de
l'Office National des Forêts

Décembre 2010

Sommaire

1.1 Période internuptiale	5
1.2 Nidification.....	5
1.2.1 Suivi de l'avifaune par la méthode des points d'écoute.....	5
1.2.2 Quadrat sur les pics	6
1.2.3 Recherches de rapaces localisés et de l'engoulevent d'Europe	7
2/Résultats et analyse	8
2.1 Période internuptiale	8
2.2 Période nuptiale.....	10
3.2 Résultats de la période de nidification 2010	14
3.2.1 Évolution des espèces communes par points d'écoute.....	14
3.2.1.1 Espèces en nette progression de 2007 à 2010	14
La sittelle torchepot, la mésange huppée et le geai des chênes.....	14
Les pics noir, mar et épeiche.....	15
Le roitelet huppé, la grive draine et le pigeon ramier	16
3.2.1.2 Espèces stables entre 2007 et 2010	16
3.2.1.3 Espèces ayant régressé entre 2007 et 2010	17
3.2.2 Les espèces forestières irrégulières ou localisées	18
La cigogne noire.....	18
L'autour des palombes	18
La bondrée apivore.....	18
Le faucon hobereau	18
Le pigeon colombin.....	18
L'engoulevent d'Europe.....	18
Le bec-croisé des sapins	19
La locustelle tachetée, le pouillot fitis, la mésange noire, le gros-bec cassenoyaux.....	19
Le pouillot siffleur.....	19
Le roitelet tripe bandeau.....	19
3.2.3 Résultats et analyse de l'étude des pics, grive draine, rouge-queue à font blanc et sittelle torchepot par la méthode des quadrats	19
Le pic épeiche.....	19
Le pic mar.....	19
Le pic vert.....	19
Le pic noir	20
La grive draine	20
Le rouge-queue à front blanc	20
La sittelle torchepot.....	20
Comparaison 1992 - 2010	21
Les pics.....	21
La grive draine	26

Le rouge-queue à front blanc	26
La sittelle torchepot	27
5/ Conclusion.....	27
6/ Bibliographie.....	27

1/ Introduction et méthodologie

L'avifaune de la forêt de Cerisy a fait l'objet de plusieurs séries de relevés :

⇒ Pour la quatrième année consécutive, le suivi de l'avifaune de la forêt de Cerisy a été effectué à partir :

- D'un réseau de 41 points d'écoute STOC (Suivi Temporel...) répartis sur l'ensemble de la forêt de 5 minutes par point avec deux passages à un mois d'intervalle de part et d'autre du 8 mai. Cette étude a principalement pour but d'appréhender l'avifaune nicheuse de la forêt (figure n° 1) ;
- Deux circuits « Tendances » suivant le protocole originel défini par le GONm, avec toutefois une approche légèrement différente quant à la façon de compter les espèces présentes :
 - Chaque circuit est parcouru six fois dans l'année (1^{er} janvier^{±15j}, 1^{er} mars^{±15j}, 1^{er} mai^{±15j}, 1^{er} juillet^{±15j}, 1^{er} septembre^{±15j}, 1^{er} novembre^{±15j}) ;
 - Sur chaque parcours, tous les contacts sont notés par tranche de cinq minutes ;
 - Les deux circuits définis sont :
 - 14057 Au bois l'Abbé ;
 - 14058 Le long de la route forestière de la Commission au Sud du massif ;
- D'une recherche plus aléatoire de certaines espèces de rapaces (autour des palombes, faucon hobereau et bondrée apivore) et de l'engoulevent ;
- D'un quadrat sur les pics (figure n° 2) et quelques espèces à grand rayon d'action (grive musicienne) ou patrimoniale (rouge-queue à front blanc) ou typique des boisements âgés (sittelle torchepot).

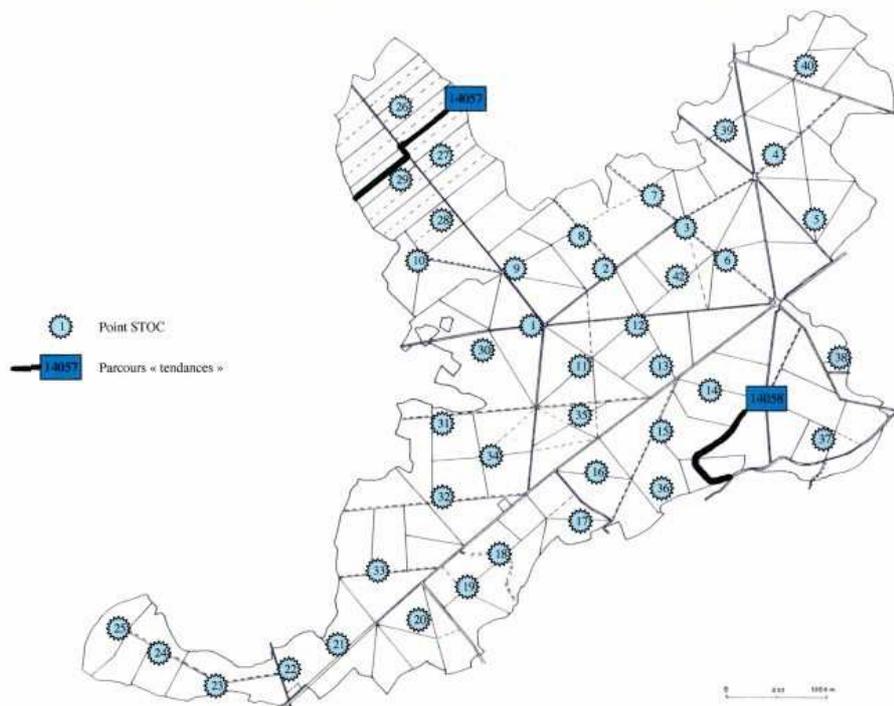


Figure 1 : Points d'écoute et circuits « Tendances » sur Cerisy

Ainsi, nous disposons d'un réseau de :

- 53 « points d'écoute » et 118 relevés en période de nidification (les relevés « tendances » de mars, mai et juillet correspondant à la période de nidification),
- 36 relevés en périodes postnuptiale et hivernale

permettant de connaître l'évolution de l'avifaune commune de la forêt.

Signalons que les dénombrements par points d'écoute et les recherches relatives au quadrat sur les pics ont été perturbés comme jamais par les travaux forestiers qui s'y effectuent au printemps.

1.1 Période internuptiale

Les deux circuits « Tendances », prospectés chacun 3 fois (9/9/09, 25/10/09 et 20/1/10) durant 30 minutes, permettent de définir 36 relevés en période internuptiale. Les résultats sont consignés dans le tableau n° 1 : chaque oiseau vu est considéré comme différent dans la mesure où, à cette période, même les espèces sédentaires sont mobiles et forment des rondes erratiques ou ont des territoires plus vastes qu'en période de nidification. Chez une espèce donnée, rien ne permet de supposer que l'oiseau vu dans les premières 5 minutes du 7/9, puis revu le 20/10 dans le même secteur, est le même, alors que ce n'est pas le cas en période de nidification où les oiseaux sont très liés à leurs territoires. De ce fait, la façon de noter est différente d'une période à l'autre. Par contre les occurrences sont similaires : il s'agit du nombre de fois où l'espèce est contactée lors des 36 relevés. Ainsi, la mésange à longue queue, dont 22 oiseaux ont été vus, a fait l'objet d'observations sur 4 relevés différents soit une occurrence de 11% (4 fois/36 relevés).

1.2 Nidification

1.2.1 Suivi de l'avifaune par la méthode des points d'écoute

Durant la saison de nidification 2010, les 41 points d'écoute ont été parcourus deux fois en neuf matinées (5/4, 8/4, 17/4 et 25/4 pour la première période et 3/6, 4/6, 5/6 et 6/6 en deuxième période) et les parcours tendances trois fois (pour les circuits 14057 et 14058).

Le tableau n° 2 récapitule les résultats obtenus à partir des points d'écoute de la façon suivante :

- pour une espèce donnée, le nombre total d'oiseaux contactés est le nombre maximal enregistré sur chaque point lors de l'un quelconque des deux relevés (A ou B). De façon à bien fixer les idées, prenons le cas du pinson des arbres au point 6 dont 2 oiseaux ont été contactés lors du relevé A et 1 lors du relevé B. Le chiffre retenu sur le point est de 2 puisqu'il s'agit du maximum observé lors d'un même relevé sur le point 6.

Dans ce tableau, il s'agit donc du cumul du nombre maximum d'individus observés lors d'une même session sur la totalité des 41 points d'écoute. Ceci est logique par le fait que les oiseaux contactés sont en majorité des chanteurs sur leurs territoires.

L'occurrence s'appuie sur la « présence-absence » de l'espèce à chaque relevé. L'espèce « pigeon ramier » notée lors de 52 points d'écoute sur 82 relevés effectués aura une fréquence d'occurrence de 63%.

Le même raisonnement est appliqué aux parcours Tendances en période de nidification : le chanteur de pinson des arbres contacté aux sessions de mars, mi-avril et

éventuellement vu en juin, lors des cinq premières minutes du même circuit, a de grandes chances d'être le même oiseau sur son territoire ; il ne sera compté qu'une fois. Par contre, là aussi, l'occurrence s'appuie sur la « présence-absence » de l'espèce au regard des 36 « points » prospectés.



Figure 2 : Circuits « Tendances » en forêt de Cerisy

1.2.2 Quadrat sur les pics

En complément de cette étude de fonds, 2010 a été l'occasion de réaliser un quadrat sur les pics.

Faire figure

Figure 3 : Quadrat sur les pics et quelques autres espèces

Il permet de comparer l'effectif des cinq espèces présentes sur une surface témoin de 144 ha (parcelles 50-51-61-62-64-65-66-67) à celui effectué en 1992 (Chartier, 1994) sur un quadrat sur 177 ha portant sur les parcelles 50-51-52-53-54-64-65-66-67-68. En 18 ans, les travaux forestiers ont entraîné des modifications profondes dans la structure de certaines parcelles tandis que d'autres n'ont subi que des coupes de faible importance. Le tronc commun aux deux recensements (parcelles 50-51-65-66 et 67) de 104 ha permettra de chiffrer l'évolution des différentes espèces à près de vingt ans d'intervalle.

L'étude 2010 consiste à évaluer la densité des pics nicheurs à partir d'un quadrat de 144 ha de parcelles forestières par la méthode des plans quadrillés. Les parcelles forestières étudiées sont situées au cœur de la forêt. Le hêtre constitue l'écrasante majorité de la production ligneuse de Cerisy (74%) et le quadrat est effectué dans un peuplement relativement âgé, à base de hêtres avec localement quelques vieux chênes, châtaigniers, pins, ainsi qu'une plantation de deux hectares de douglas. Il est traversé par un ruisseau, dont les pentes abritent quelques érables et aulnes. Il inclut aussi une parcelle de sénescence. Les autres parcelles font l'objet d'une régénération naturelle.

Les relevés ont débuté le 13/3 et se sont achevés le 21/6. En tout dix sorties ont été réalisées (13/3, 14/3, 15/3, 20/3, 5/5, 9/5, 14/5, 7/6, 17/6 et 21/6). Les territoires ont pu être définis grâce à la recherche des loges occupées, des émissions vocales et des comportements territoriaux des différentes espèces. L'envol des jeunes s'effectuant jusqu'à la mi-juin, les recherches ont cessé après cette période.

1.2.3 Recherches de rapaces localisés et de l'engoulevent d'Europe

Cette année, hors protocole, des recherches plus spécifiques ont été effectuées les 6/1, 19/1, 21/2, 1/3 dans le but de rechercher des indices de présence de l'autour des palombes, puis les 21/6, 19/7, 20/7 et 24/7 pour à nouveau tenter de trouver une éventuelle nichée d'autour des palombes, de rechercher la bondrée apivore, le faucon hobereau et l'engoulevent.

2/Résultats et analyse

2.1 Période interuptiale

Espèce	C. 14057	C. 14058	2 circuits	Occurrence
Pinson des arbres	10	34	44	50%
Mésange charbonnière	24	12	36	44%
Sittelle torchepot	16	14	30	56%
Mésange huppée	15	14	29	36%
Geai des chênes	10	10	20	25%
Corneille noire	8	11	19	33%
Mésange à longue queue	16	2	18	11%
Mésange bleue	9	7	16	22%
Rougegorge familier	8	6	14	33%
Mésange nonnette	6	8	14	22%
Pigeon ramier	8	3	11	19%
Troglodyte mignon	5	4	9	22%
Roitelet huppé	6	2	8	11%
Étourneau sansonnet		8	8	3%
Merle noir	4	3	7	8%
Pic mar	1	4	5	11%
Pic épeiche	1	3	4	11%
Grimpereau des jardins	3	1	4	11%
Accenteur mouchet	1	1	2	6%
Pic noir		1	1	3%
Bouvreuil pivoine		1	1	3%
Nombre d'espèces	18	21	21	

Tableau 1 : Nombre total d'oiseaux contactés lors des 36 tranches de 5 mn sur chacun des circuits « Tendances » et occurrence.

21 espèces ont été contactées lors de ces sessions, c'est à dire un nombre d'espèces équivalent à la période interuptiale 2008/2009. Globalement, plus d'oiseaux ont été observés, c'est surtout vrai pour la sittelle torchepot, le pinson des arbres, les mésanges charbonnière, huppée et nonnette, les pic épeiche et mar qui ont été notés en plus grand nombre et ont les occurrences les plus élevées de ces trois années.

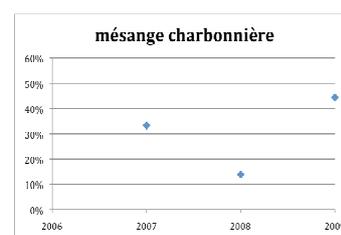
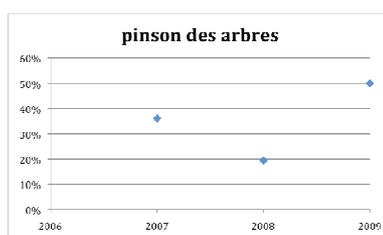
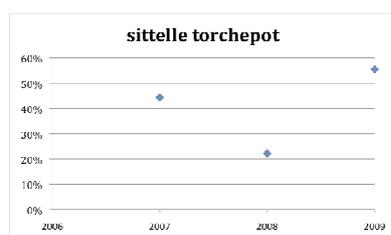


Figure 4 : Espèces ayant une occurrence de plus de 40% en période internuptiale et supérieure à celles des deux périodes internuptiales précédentes.

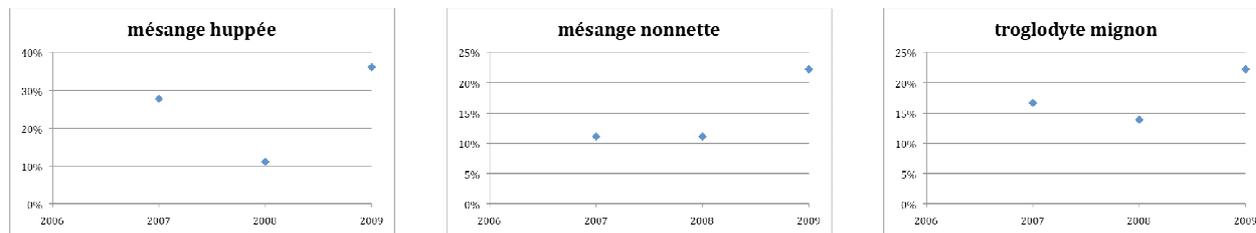


Figure 5 : Espèces dont l'occurrence est inférieure à 40% en période internuptiale et supérieure à celles des deux périodes internuptiales précédentes.

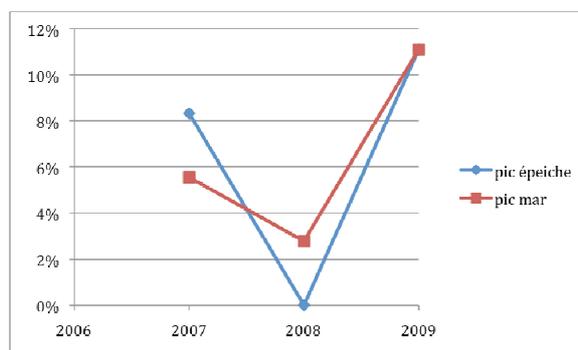


Figure 6 : Évolution de l'occurrence des pics « communs » en période internuptiale.

Il est difficile de percevoir une évolution sur le moyen terme, les relevés étant trop récents pour montrer une tendance claire. Les plus fortes occurrences obtenues sur ces espèces durant la période internuptiale 2009/2010 par rapport aux précédentes peuvent relever :

- d'un réel accroissement de ces espèces, celui-ci pouvant être dû :
 - à une bonne reproduction locale en 2009 ;
 - à une immigration d'oiseaux nordiques ;
- de conditions atmosphériques globalement plus favorables lors des dénombrements.

En ce qui concerne la sittelle torchepot, les mésanges et les pics, nous n'avons pas eu connaissance de mouvements de grande ampleur à l'automne 2009. Il faut donc plutôt y voir le résultat d'une bonne reproduction locale de ces espèces ayant entraîné une dispersion automnale importante au sein du massif forestier.

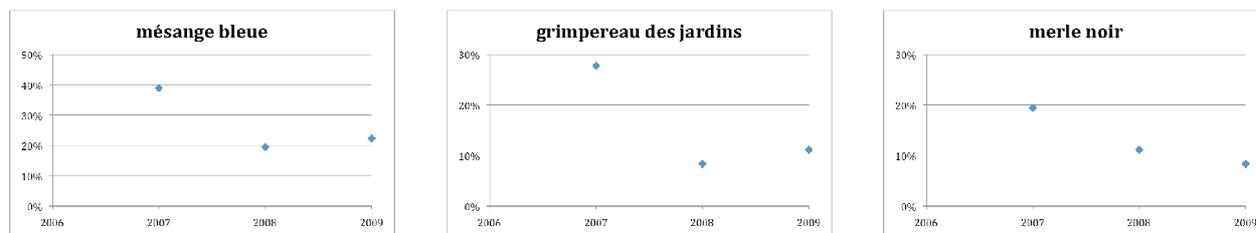


Figure 7 : Évolution de l'occurrence de trois espèces semblant décliner en période internuptiale.

Parmi les autres espèces régulières dans la forêt en hiver, le pigeon ramier a une occurrence toujours faible, mais en progression, tandis que le rouge-gorge familier retrouve une occurrence très proche de celle de 2007/2008, le geai des chênes et la mésange à longue

queue des occurrences stables ces deux dernières périodes. Par contre, il convient de noter une tendance à la diminution sur ces trois années de la mésange bleue, du merle noir et du grimpereau des jardins (figure n° 7).

2.2 Période nuptiale

Le n° 2 tableau issus des 41 points d'écoute donnent les résultats suivants.

Espèce	max 41 pts	Occurrence
Corneille noire	69	49%
Pigeon ramier	67	65%
Pinson des arbres	61	77%
Fauvette à tête noire	40	70%
Mésange charbonnière	40	44%
Troglodyte	37	65%
Sittelle torchepot	37	43%
Rougegorge familier	35	61%
Pouillot véloce	34	61%
Merle noir	32	54%
Geai des chênes	27	23%
Mésange bleue	25	21%
Grive musicienne	24	40%
Grive draine	21	32%
Pic épeiche	20	26%
Grimpereau des jardins	17	23%
Rougequeue à front blanc	15	23%
Pic mar	11	13%
Mésange huppée	11	9%
Roitelet huppé	10	10%
Accenteur mouchet	9	15%
Pic noir	9	11%
Buse variable	8	7%
Fauvette des jardins	7	11%
Linotte mélodieuse	7	4%
Mésange à longue queue	6	5%
Fauvette grisette	5	9%
Étourneau sansonnet	5	2%
Bruant jaune	4	7%
Bouvreuil pivoine	4	4%
Roitelet triple bandeau	4	4%
Mésange nonnette	4	2%
Pic vert	3	4%
Pipit des arbres	3	4%
Martinet noir	3	2%
Coucou gris	2	2%
Hypolaïs polyglotte	2	2%
Tourterelle des bois	2	2%
Pigeon colombin	2	1%
Tarier pâtre	2	1%
Gobemouche gris	2	2%
Chouette hulotte	1	1%

Espèce	max 41 pts	Occurrence
Epervier	1	1%
Hirondelle rustique	1	1%
Pouillot siffleur	1	1%
Verdier d'Europe	1	1%

Tableau 2 : Nombre maximum d'individus de chaque espèce contactée sur les 41 points d'écoute STOC et occurrence calculée à partir des 82 relevés effectués.

Le tableau n° 3 fournit le cumul du nombre maximum d'oiseaux d'une même espèce contactée sur chaque tranche de 5 minutes sur les deux circuits « tendances » 14057 et 14058, la somme des deux circuits donnant le nombre d'oiseaux différents contactés.

Espèce	max14057	max 14058	max 2 circuits	occurrence
pinson des arbres	10	11	21	86%
mésange charbonnière	11	8	19	50%
pigeon ramier	6	8	14	47%
troglodyte mignon	7	6	13	75%
corneille noire	7	6	13	31%
rougegorge familier	6	6	12	64%
merle noir	6	5	11	42%
geai	6	5	11	25%
mésange bleue	5	5	10	19%
grimpereau des jardins	5	5	10	31%
fauvette à tête noire	5	5	10	36%
grive draine	2	7	9	33%
sittelle torchepot	5	2	7	17%
pic épeiche	2	5	7	22%
roitelet huppé	3	3	6	11%
mésange à longue queue	4	2	6	8%
mésange huppée	1	5	6	14%
grive musicienne	3	2	5	17%
mésange nonnette	2	3	5	8%
pouillot véloce	2	2	4	14%
pic mar	1	3	4	8%
pinson du nord	0	4	4	3%
rougequeue à front blanc	2	1	3	8%
fauvette des jardins	2	1	3	11%
pic noir	1	2	3	6%
accenteur mouchet	2	0	2	6%
coucou gris	2	0	2	6%
buse variable	1	1	2	6%
chouette hulotte	1	0	1	3%
Nombre total d'espèces	28	26	29	

Tableau 3 : Nombre maximum d'individus de chaque espèce contactée lors de chacune des tranches de 5 mn sur chacun des deux circuits « Tendances » en période de nidification.

Nous disposerons donc pour la période de reproduction de 118 relevés printaniers et estivaux relatifs aux nicheurs, sur 53 « points d'écoute » différents (41 STOC et 12 Tendances).

espèce	total
Cornelle noire	82
Pinson des arbres	82
Pigeon ramier	81
Mésange charbonnière	59
Fauvette à tête noire	50
Troglodyte mignon	50
Rougegorge familier	47
Sittelle torchepot	44
Merle noir	43
Pouillot véloce	38
Geai des chênes	38
Mésange bleue	35
Grive draine	30
Grive musicienne	29
Pic épeiche	27
Grimpereau des jardins	27
Rougequeue à front blanc	18
Mésange huppée	17
Roitelet huppé	16
Pic mar	15
Pic noir	12
Mésange à longue queue	12
Accenteur mouchet	11
Buse variable	10
Fauvette des jardins	10
Mésange nonnette	9
Linotte mélodieuse	7
Fauvette grise	5
Etourneau sansonnet	5
Bruant jaune	4
Bouvreuil pivoine	4
Roitelet triple-bandeau	4
Coucou gris	4
Pic vert	3
Pipit des arbres	3
Martinet noir	3
Hypolaïs polyglotte	2
Tourterelle des bois	2
Pigeon colombin	2
Tarier pâle	2
Gobemouche gris	2
Chouette hulotte	2
Épervier d'Europe	1
Hirondelle rustique	1
Pouillot siffleur	1
Verdier d'Europe	1
Nombre d'espèces	46

Tableau 4 : Nombre total d'oiseaux « différents » contactés durant la saison de reproduction à partir des points STOC et des deux parcours tendances (soit 53 « points d'écoute »).

C'est à partir de ce tableau n° 4 que nous effectueront un état des lieux de l'avifaune nicheuse de la forêt de Cerisy. Il représente le nombre d'oiseaux présumés différents contactés sur les 41 points STOC et les 12 « points » issus des parcours « Tendances » en 2009.

3.2 Résultats de la période de nidification 2010

Cette année, les relevés en période nuptiale à partir des points d'écoute et des parcours tendances ont permis de contacter 46 espèces, ce qui est conforme aux dénombrements précédents (fluctuation de 39 à 51 espèces).

Le quadrat sur les pics et quelques espèces seront traitées ensuite.

Enfin, d'autres recherches, plus orientées et réalisées de façon plus aléatoires, mais axées sur certaines espèces, concernent des espèces rares difficilement ou peu contactées par la méthode des points d'écoute ou les parcours tendances. Elles ont permis d'obtenir des informations supplémentaires qui seront traitées dans le paragraphe sur les espèces irrégulières ou localisées.

3.2.1 Évolution des espèces communes par points d'écoute

Ne sont prises en compte que les espèces typiquement forestières et largement réparties pour lesquelles les indices ont un sens : nous avons ainsi sélectionné l'évolution de 22 espèces. Pour chacune d'elles, la base 100 correspond à l'effectif obtenu sur les 53 « points d'écoute » tels qu'ils ont été définis à partir de l'année de référence 2007. Il s'agit en effet de la première année d'utilisation du protocole standardisé.

3.2.1.1 Espèces en nette progression de 2007 à 2010

La sittelle torchepot, la mésange huppée et le geai des chênes

Trois espèces de passereaux forestiers, dont deux cavernicoles, connaissent des évolutions très parallèles sur cette période de 4 ans (figure 8). Il s'agit de la sittelle torchepot dépendante des arbres âgés à trous et de la mésange huppée, dépendante des mêmes types d'arbres à cavités, mais aussi d'arbres moins âgés, mais dont certaines branches sont vermoulues. Sa dépendance aux conifères est loin d'être aussi absolue que d'aucuns le prétendent.

Le geai des chênes quant à lui n'est typique d'aucune formation forestière particulière, mais plutôt de la production plus ou moins abondante de faînes et de glands. La présence de l'autour dans le massif ne semble pas avoir d'effet négatif sur cette espèce qui constitue une de ses proies préférentielles.

En tout cas, ces trois espèces ont doublé leurs effectifs en quatre ans. Pour les deux espèces cavernicoles, cette évolution peut refléter une amélioration des conditions locales, tel que le maintien d'îlots de vieillissement, l'annélation dans les jeunes peuplements, la conservation des arbres secs ou à cavités, des souches hautes. Il se peut aussi que l'année de référence 2007 correspondait à une année peu favorable à ces espèces. Seul l'avenir le dira.

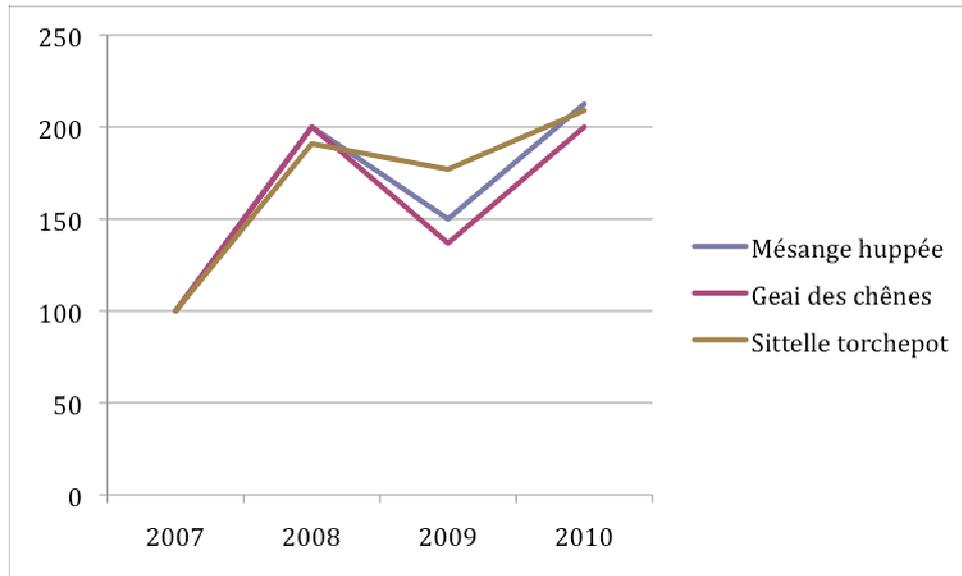


Figure 8 : Évolution de trois espèces en nette progression depuis 2007.

Les pics noir, mar et épeiche

Ces trois espèces de pic connaissent des évolutions positives très proches mais plus accentuées chez les pics noir et mar que chez le pic épeiche (figure n° 9). Nous verrons, grâce à la comparaison des quadrats effectués à 18 ans d'intervalle, que, sur le plus long terme, celle-ci est différente, principalement pour le pic épeiche. Quoiqu'il en soit, l'évolution très favorable du pic noir est bien réelle et correspond à une colonisation récente de la région et donc à une dynamique actuellement positive. Bien que les territoires de cette espèce soient étendus et par voie de conséquence, les densités faibles, le nombre de contacts devrait se maintenir à un niveau élevé dans le futur, les émissions vocales de cet oiseau étant fréquentes en début de saison et portant loin.

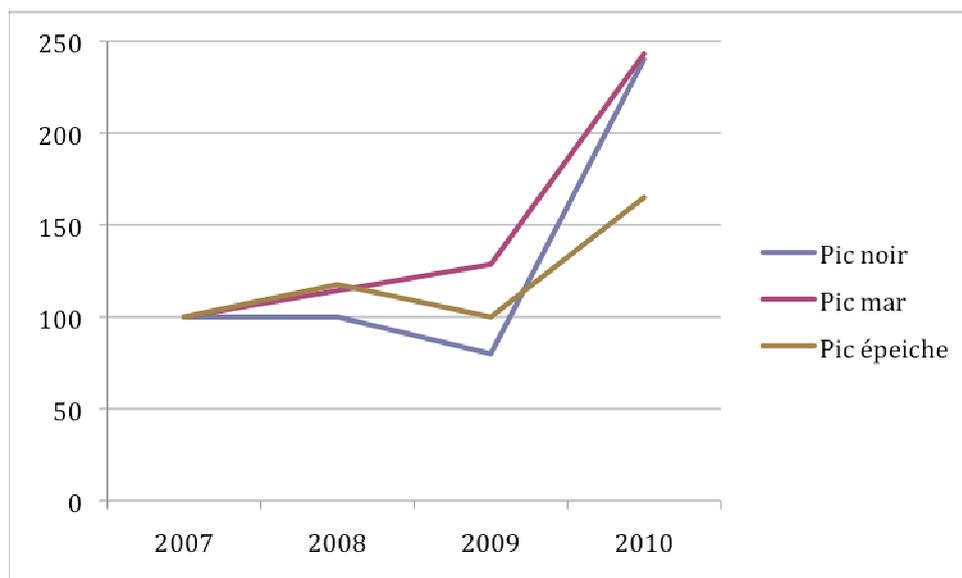


Figure 9 : Évolution des pics noir, mar et épeiche

Le roitelet huppé, la grive draine et le pigeon ramier

Il n'existe pas de points communs entre ces espèces si ce n'est qu'elles progressent légèrement depuis 2007. Ces évolutions ne sont pas similaires :

- chez le roitelet huppé elle se traduit par une stagnation de 2008 à 2010 après une nette augmentation entre 2007 et 2008 ;
- chez les deux autres espèces, l'évolution est très parallèle et résulte d'un plus grand nombre de contacts. Comme pour le geai des chênes, la présence au moins épisodique de l'autour ne semble pas avoir d'impact à ce jour sur ces deux proies potentielles.

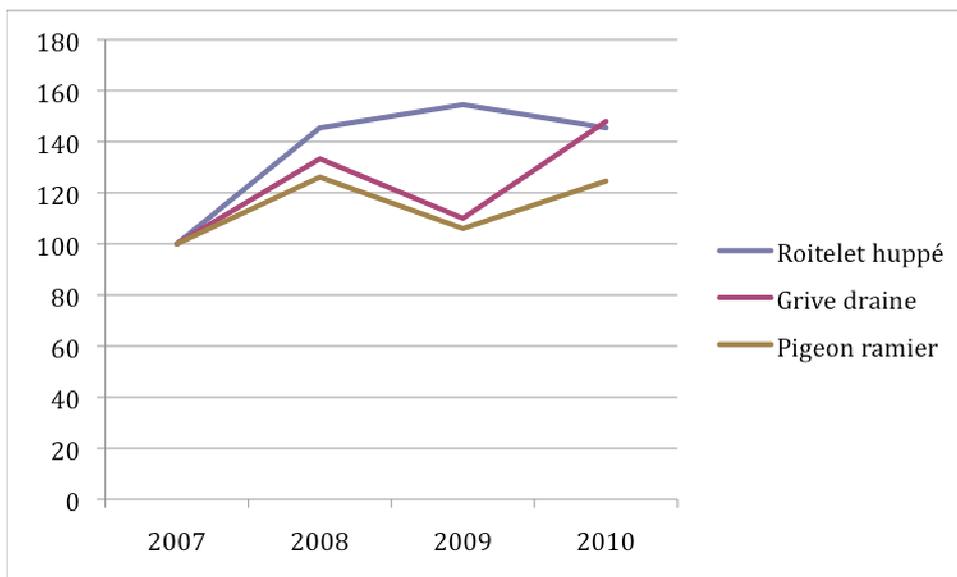


Figure 10 : Évolution positive du roitelet huppé, de la grive draine et du pigeon ramier

3.2.1.2 Espèces stables entre 2007 et 2010

Onze espèces communes et forestières ont connu des fluctuations différentes mais n'ont pas connu d'évolution nette durant les quatre années, l'indice de 2010 étant compris dans la fourchette 88 - 112. La majorité d'entre elles sont sédentaires, mais pas toutes, le rouge-queue à front blanc et la fauvette des jardins étant des migrateurs transsahariens, le pouillot véloce et la fauvette à tête noire des migrateurs partiels. Il convient aussi de noter le faible impact de l'hiver 2009/2010 sur la grive musicienne réputée sensible au froid (Collette, 2009).

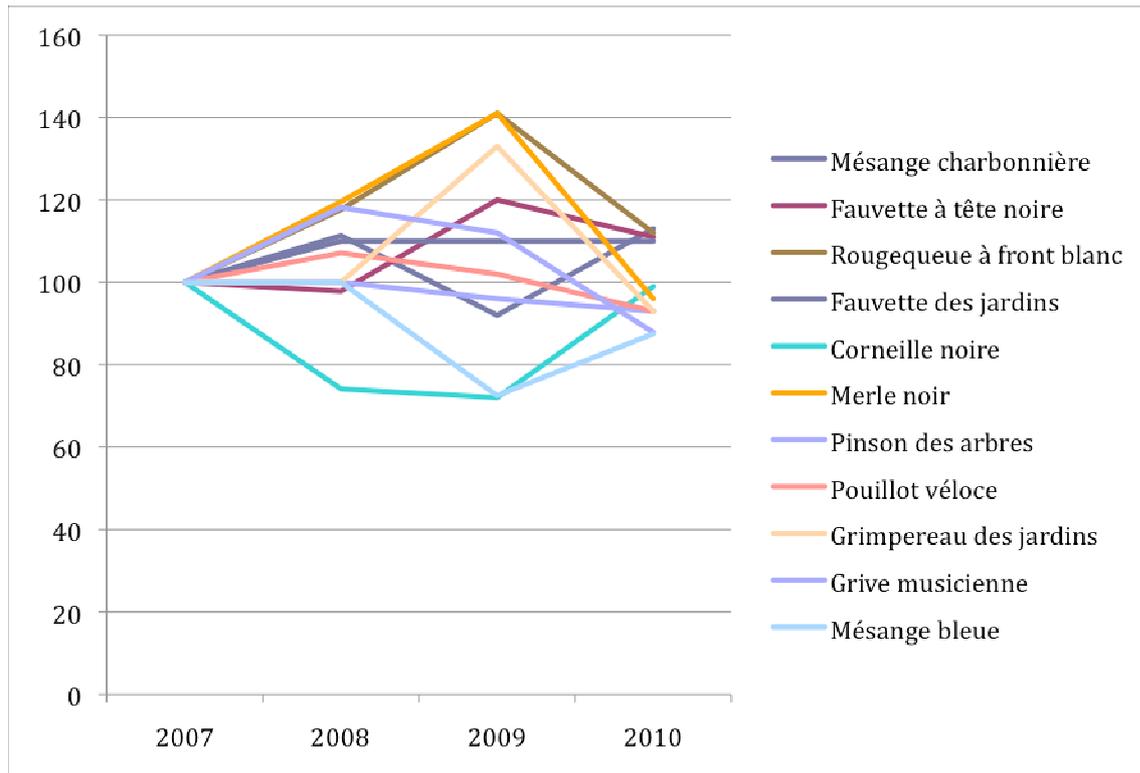


Figure 11 : espèces stables sur la période 2007 - 2010

3.2.1.3 Espèces ayant régressé entre 2007 et 2010

Seules deux espèces, le rouge-gorge familier et le troglodyte mignon, diminuent durant cette période et encore faut-il remarquer que celle-ci est due exclusivement à l'année 2010. Il faut y voir les effets négatifs de l'hiver 2009/2010. Les populations strictement forestières souffrent en effet beaucoup plus des coups de froid que dans la ville où il sévit une température plus tempérée. De même dans le bocage, la variété des sources de nourriture et d'abris chauffés permet à ces espèces de résister à des conditions adverses plus longtemps.

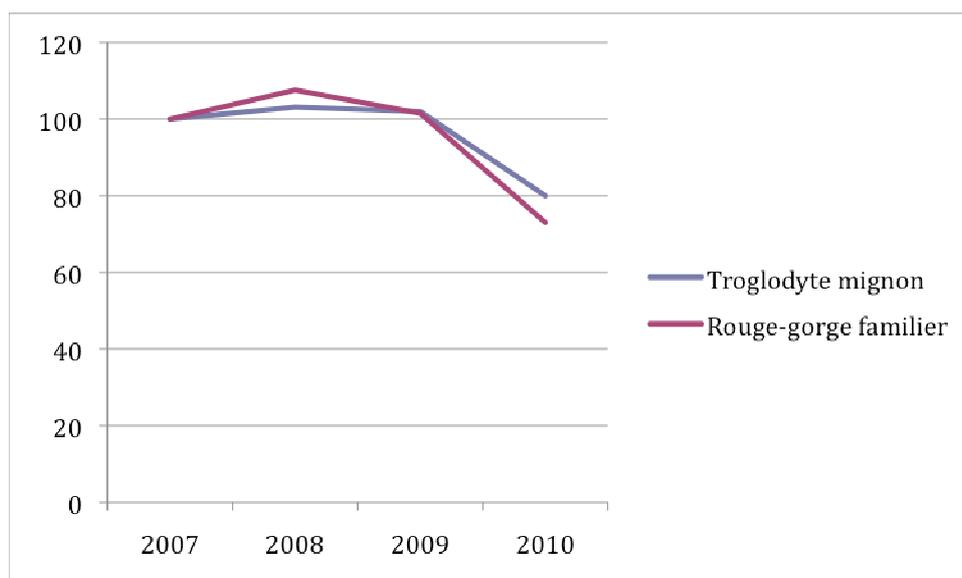


Figure 12 : Évolution négative du troglodyte mignon et du rouge-gorge familier

3.2.2 Les espèces forestières irrégulières ou localisées

La cigogne noire

Une rémige découverte le 24/7 par Stéphane Lecocq dans un layon du bois l'Abbé se rapporte inmanquablement à cette espèce, probablement un immature. Aucune cigogne noire n'a été vue volant au dessus de la forêt, bien que l'espèce ait été observée au moins quatre fois à moins de 30 kilomètres au mois de juin.

L'autour des palombes

Pas de contact cette année malgré des recherches assez longues en différents points de la forêt. Durant l'hiver, une recherche des aires dans le secteur où la femelle d'autour avait alarmé en juin 2009 n'a révélé que deux aires de buse d'un même couple et aucun indice probant pouvant être attribué à l'autour. Il faut noter que cette zone (parcelles 27 et 28) a subi des coupes importantes en vue d'une régénération naturelle, ce qui explique peut-être l'absence de découverte d'une grosse aire, de nombreux arbres âgés ayant été coupés. La fréquentation de ces parcelles par cette espèce réputée sensible aux dérangements a pu la déstabiliser et la pousser à nicher ailleurs. De même, les belles journées mises à profit pour tenter d'observer des parades n'ont rien donné.

Les recherches de juin, juillet en divers secteurs âgés, n'ont pas non plus permis de découvrir de jeunes autours à l'envol, ce qui ne signifie pas forcément une absence de l'espèce dans le massif, mais probablement un échec de la nidification ou une recherche orientée sur de mauvaises parcelles.

La bondrée apivore

La bondrée apivore a été notée à deux reprises :

- un couple au dessus de la parcelle 64 deux fois à quelques heures d'intervalle le 9/7 ;
- Une criant en vol au dessus de la parcelle 12 le 27/7.

Il est probable que ces observations se rapportent à deux territoires différents du fait des comportements des oiseaux observés (couple à très basse altitude et dans le même secteur à quelques heures d'intervalle le 9/7 et individu criant (donc territorialisé, dans un autre secteur) le 27/7, néanmoins l'absence de découverte d'aires occupées ne permet pas de l'affirmer.

Le faucon hobereau

Le faucon hobereau alarmait le 19/7 et le 20/7 en lisière de la parcelle 64, c'est à dire à une époque où les jeunes sont encore au nid, ce qui laisse à penser qu'il nichait à proximité.

Le pigeon colombin

Le pigeon colombin a été contacté dans deux secteurs différents :

- Un chantait dans la parcelle 125 le 21/2, mais l'absence de recherche ultérieure, ne permet pas de savoir s'il était réellement cantonné ;
- Deux individus étaient présents au point 38 le 6/6.

La progression du pigeon colombin accompagne celle du pic noir. Le maintien d'arbres à trous ne peut qu'être favorable à ce colombidé cavernicole.

L'engoulevent d'Europe

Les recherches crépusculaires entreprises dans les secteurs les plus favorables n'ont rien donné. L'espèce a probablement totalement disparu du massif depuis l'arrêt des coupes à blanc.

[Le bec-croisé des sapins](#)

L'observation de cet oiseau très erratique relève d'une dispersion post-nuptiale . Cette année, un bec-croisé a été noté le 24/7, mais pas lors des points d'écoute.

[La locustelle tachetée, le pouillot fitis, la mésange noire, le gros-bec cassenois](#)

Absence totale de données pour ces espèces dont la première est liée au milieu bas de type lande et la seconde aux milieux buissonnants. Quant aux deux dernières, elles sont connues pour être en limite de répartition et sujettes à invasion, la mésange noire étant très dépendante des conifères, le gros-bec cassenois lié aux feuillus.

[Le pouillot siffleur](#)

Il n'a fait l'objet que d'un contact (le 3/6 au point 3) et la situation de cette espèce est toujours très préoccupante.

[Le roitelet tripe bandeau](#)

Rare, mais presque régulière puisque notée trois années sur quatre, l'espèce est présente sur deux points d'écoute (4 et 40).

3.2.3 Résultats et analyse de l'étude des pics, grive draine, rouge-queue à front blanc et sittelle torchepot par la méthode des quadrats

Quatre espèces de pics ont été recensées, mais seulement trois nichent sur le quadrat proprement dit, le pic noir le fréquentant, mais nichant à l'extérieur. Les territoires de la grive draine, le rouge-queue à front blanc et la sittelle torchepot ont aussi été relevés lors de ce quadrat initialement destinés aux pics.

[Le pic épeiche](#)

Cinq à six territoires ont été définis (figure). L'un d'eux fournit seulement deux contacts concernant un seul individu en début et fin de période durant les dix sorties, il est probable qu'il soit à cheval sur les parcelles 16 extérieure au quadrat et 51 située dans le quadrat. Nous le comptons donc pour un demi territoire.

La répartition des couples au sein du quadrat est la suivante :

- un et demi dans la classe d'âge 100 à 115 ans
- trois dans la classe d'âge 115 à 130 ans dont deux dans la parcelle de sénescence ;
- un dans une parcelle coupée entre 1992 et 2010, mais classée en régénération naturelle et dans laquelle de grands arbres épars ont été conservés ;

Par ailleurs, deux territoires et demi sont situés sur les 104 ha relatifs aux parcelles dénombrées en 1992 et 2010.

[Le pic mar](#)

Le pic mar compte six territoires sur le quadrat (figure) dont cinq sont situés sur les 104 ha communs aux dénombrements de 1992 et 2010. Un des cantonnements est situé dans la parcelle de sénescence.

[Le pic vert](#)

Le pic vert est rare et ne compte que deux territoires dans le quadrat dont l'un y est partiellement inclus et compte donc pour un demi (figure). Ces territoires sont situés sur les 104 ha communs aux dénombrements de 1992 et 2010.

Le pic noir

Le pic noir a été contacté quatre fois sur deux secteurs correspondant à deux territoires situés partiellement dans le quadrat (figure). Aucun nid n'a été découvert, l'un devant se situer à l'est du carrefour de la Chênesse, l'autre au nord ouest dans le bois l'Abbé, donc hors quadrat. La surface de 144 ha n'est pas adaptée à cette espèce dont les territoires sont vastes. On peut toutefois assimiler ces deux demi territoires à un territoire.

Espèce	Nombre de territoires	Densité aux 100 ha
Pic épeiche	5,5	3,8
Pic mar	6	4,2
Pic vert	1,5	1,0
Pic noir	1	0,7

Tableau 5 : Effectifs et densités aux 100 ha des pics présents sur le quadrat de 144 ha en 2010.

La grive draine

Dix territoires ont été définis sur les 144 hectares, mais un d'entre eux est en partie à cheval sur les limites du quadrat, si bien qu'ils comptent pour un demi. Nous considérons donc que les 144 ha comptent neuf territoires et demi de grive draine.

Le rouge-queue à front blanc

Onze territoires ont été recensés, dont un par un seul contact de chanteur, mais chez cette espèce grand migrateur n'arrivant guère avant le début avril (Lang, 1981), le dénombrement ne peut être efficace que dans le courant de ce mois, soit à partir de six dénombrements sur les dix. De plus, l'absence de relevés en avril, mois où l'espèce chante le plus, ainsi que le fait que les manifestations vocales de cette espèce ne sont audibles qu'à courte distance, entraînent de grandes difficultés de recensement. Aussi, nous estimons que le territoire défini par un seul contact, mais bien isolé des territoires contigus, est à prendre en compte.

La sittelle torchepot

Dix-huit territoires ont été recensés sur les 144 ha. Aucune difficulté de recensement, ni d'interprétation n'est apparue.

Espèce	Nombre de territoires	Densité aux 100 ha
Grive draine	9,5	6,6
Rouge-queue à front blanc	11	7,6
Sittelle torchepot	17	11,8

Tableau 6 : Effectifs et densités au 100ha de la grive draine, du rouge-queue à front blanc et de la sittelle torchepot sur le quadrat de 144 ha en 2010.

Comparaison 1992 - 2010Les pics

En 1992, le quadrat de 177 hectares sur les pics avait donné les résultats suivants (tableau)

Espèce	Nombre de territoires	Densité aux 100 ha
Pic épeiche	14	8,0
Pic mar	12	7,0
Pic épeichette	2	1,0
Pic vert	2	1,0
Pic noir	-	-

Tableau 7 : Effectifs et densités aux 100 ha des pics présents sur le quadrat de 177 ha en 1992.

Nous assistons donc à une érosion de la densité des pics entre ces deux dénombrements à 18 ans d'intervalle.

Le nombre d'espèce reste le même, mais le pic épeichette n'est plus présent, alors que le pic noir apparaît. Il faut remarquer que pour la première espèce, les deux couples recensés en 1992 l'étaient sur une parcelle fortement modifiée depuis et non prospectée en 2010, tandis que pour la seconde, la colonisation du Bessin était à l'époque très récente et qu'un couple était lui aussi cantonné dans le bois l'abbé mais hors quadrat.

Toutefois, pour les deux espèces « communes » de la forêt, la densité a nettement chuté :

- de 52% pour le pic épeiche ;
- de 40% pour le pic mar.

La comparaison des densités sur la partie commune est plus riche d'enseignement car plus directement comparable (Tableau 3).

Espèce	Nombre de territoires		Densité au 100ha		variation
	1992	2010	1992	2010	
Pic épeiche	6,5	2,5	6,2	2,4	-62%
Pic mar	6,5	5	6,2	4,8	-23%
Pic épeichette	0	0	0	0	-
Pic vert	1	1,5	1	1,4	+40%
Pic noir	0	0,5	0	0,5	+50%

Tableau 8 : Effectifs et densités aux 100 ha des pics présents sur la partie commune (104 ha) du quadrat aux années 1992 et 2010.

Les variations du pic noir et du pic vert ne sont guère représentatives car basées sur un effectif très réduit et de plus pour la dernière espèce, parce que le territoire n'est pas réellement inclus dans le quadrat.

Par contre, la chute de densité du pic épeiche reflète une réalité, d'autant plus que les parcelles concernées n'ont guère évoluées, hormis la parcelle 64 dont le traitement a réduit considérablement le nombre d'arbres âgés. Mais, celle-ci abritait un couple et demi en 1992 et maintenant un seul. C'est donc ailleurs qu'il faut chercher cette différence, mais aucune explication plausible ne peut être avancée, les parcelles ayant été peu exploitées.

La différence est moins nette chez le pic mar, mais va tout de même dans le même sens.

On ne peut donc qu'être inquiet face à ce constat, d'autant plus que les parcelles étudiées, âgées de plus de 100 ans sont favorables aux deux espèces. Il convient toutefois de tempérer ce constat négatif, puisqu'à l'inverse, sur une période de quatre ans couvrant la période 2007 - 2010, les points d'écoute tendent à montrer une évolution positive sur l'ensemble du massif forestier.

Une des hypothèses avancées, est que le rajeunissement de la forêt entrepris dans les années 1990 et 2000 a provoqué un exode des pics vers des parcelles au peuplement encore jeune, mais devenant au fil du temps de plus en plus favorables.

L'évolution positive du nombre de points d'écoute où les pics ont été contactés entre la période 1991–1992 et 2007–2010 va dans le sens d'une distribution plus régulière au sein du massif.

Points d'écoute	Période 1991-1992	Période 2007 - 2010	Age 1991-1992	Age 2007-2010
1	présence	présence	Futaie de 81-100 ans	Futaie 101-120 ans
2	présence		Futaie 101-120 ans	Futaie 121-140 ans
3	présence	présence	Futaie 121-140 ans	Futaie >141 ans
4			Pins 21-40 ans	Pins 41-60 ans
5	présence		qq. hêtres de + de 25 m	Futaie < 40 ans
6			Futaies 21-40 ans et 101-120 à 100m	Futaies 41-60 ans et 121-140 à 100m
7		présence	Futaies 21-40 (pins) et 101-120 ans (feuillus)	Futaies 41-60 (pins) et 121-140 ans (feuillus)
8	présence		Futaie 101-120 ans	Futaie 121-140 ans
9	présence	présence	Futaie 121-140 ans	Futaie >141 ans
10		présence	Futaie < 20 ans	Futaie 31-40 ans
11	présence	présence	Futaie 101-120 ans	Futaie 121-140 ans
12	présence	présence	Futaie 101-120 ans	Futaie 121-140 ans
13		présence	Futaie 21-40 ans	Futaie 41-60 ans
14		présence	Futaie 101-120 ans	Futaie 121-140 ans
15	présence	présence	Futaie 101-120 ans	Futaie 121-140 ans
16		présence	Futaie claire 121-140 ans	en cours de régénération
17	présence		Futaie 21-40 ans Bocage à 100m	Futaie 41-60 ans Bocage à 100m
18			Futaie <20 ans	Futaie de 31-40 ans
19			Futaie <20 ans	Futaie de 31-40 ans
20		présence	Futaies <20 ans et de 21-40 ans à 100m	Futaies de 31-40 ans et de 41-60 ans à 100m
21		présence	Futaie <20 ans	Futaie de 31-40 ans
22			Futaie de 120-141 ans	Très jeune futaie
23			Taillis sous futaie	Futaie < 20 ans
24	présence		Taillis sous futaie	Futaie 41-60 ans
25		présence	Taillis sous futaie	Futaie 101-120 ans
26	présence	présence	TSF de chênes	TSF de chênes
27		présence	TSF de chênes	TSF de chênes
28		présence	Conifères de 21 à 40 ans	Conifères de 41 à 60 ans TSF à 100m
29			Taillis sous futaie	Jeune futaie
30		présence	Futaie de 61 à 80 ans	Futaie de 81 à 100 ans
31		présence	Futaie de 61 à 80 ans	Futaie de 81 à 100 ans
32	présence		Futaie de 61 à 80 ans	Futaie de 81 à 100 ans
33		présence	Futaie 21-40 ans	Futaie 41-60 ans
34			Futaie de 61 à 80 ans	Futaie de 81 à 100 ans
35		présence	Futaie de 81 à 100 ans	Futaie 101-120 ans
36		présence	Futaie 101-120 ans	Futaie 121-140 ans
37		présence	Futaie de 61 à 80 ans	Futaie de 81 à 100 ans
38			Conifères de 61 à 80 ans	Conifères de 81 à 100 ans
39		présence	Futaie 101-120 ans	Futaie 121-140 ans
40			Futaie 21-40 ans	Futaie 41-60 ans
Présence	sur 13 pts	sur 25 pts		

Tableau 9 : Présence du pic épeiche sur les différents points d'écoute en relation avec l'âge des parcelles à 18 ans d'intervalle.

L'analyse de ce tableau montre une distribution plus étendue au sein de la forêt entre les périodes 1991-1992 et 2009-2010 :

- présence aux deux périodes sur 7 points
 - sur 6 d'entre eux, les parcelles étaient déjà âgées de plus de 81 ans en 1991-1992 et possèdent encore des gros arbres en 2009-2010 ;
 - la présence sur le point 26 correspond au taillis sous futaie du bois l'Abbé avec présence de gros arbres.
- disparition de 6 territoires entre 1991-1992 et 2009-2010 :
 - liée à la coupe de gros bois et/ou au rajeunissement des parcelles dans au moins deux cas (points 5 et 24)
 - sans explication satisfaisante au niveau d'une analyse de ce type, mais une analyse plus fine permettrait peut-être d'en connaître la cause sur les points 2, 8, 32 qui ont pourtant évolué favorablement (vieillessement du peuplement),
 - proximité du bocage près du point 17 en parcelle très jeune en 1991-1992 (moins de 40 ans) mais avec de beaux arbres en lisière
- colonisation des 16 points entre 1991-1992 et 2009-2010 :
 - liée à un vieillissement des parcelles dans tous les cas ; la colonisation dans la hêtraie semble se faire dans les peuplements de 41-60 ans, rarement plus tôt.

Points d'écoute	Période 1991-1992	Période 2007 - 2010	Age 1991-1992	Age 2007-2010
1			Futaie de 81-100 ans	Futaie 101-120 ans
2	présence	présence	Futaie 101-120 ans	Futaie 121-140 ans
3			Futaie 121-140 ans	Futaie >141 ans
4			Pins 21-40 ans	Pins 41-60 ans
5			qq. hêtres de + de 25 m	Futaie < 40 ans
6	présence	présence	Futaies 21-40 ans et 101-120 à 100m	Futaies 41-60 ans et 121-140 à 100m
7		présence	Futaies 21-40 (pins) et 101-120 ans (feuillus)	Futaies 41-60 (pins) et 121-140 ans (feuillus)
8			Futaie 101-120 ans	Futaie 121-140 ans
9		présence	Futaie 121-140 ans	Futaie >141 ans
10			Futaie < 20 ans	Futaie 31-40 ans
11		présence	Futaie 101-120 ans	Futaie 121-140 ans
12			Futaie 101-120 ans	Futaie 121-140 ans
13		présence	Futaie 21-40 ans	Futaie 41-60 ans
14			Futaie 101-120 ans	Futaie 121-140 ans
15	présence	présence	Futaie 101-120 ans	Futaie 121-140 ans
16			Futaie claire 121-140 ans	en cours de régénération
17			Futaie 21-40 ans Bocage à 100m	Futaie 41-60 ans Bocage à 100m
18			Futaie <20 ans	Futaie de 31-40 ans
19			Futaie <20 ans	Futaie de 31-40 ans
20			Futaies <20 ans et de 21-40 ans à 100m	Futaies de 31-40 ans et de 41-60 ans à 100m
21			Futaie <20 ans	Futaie de 31-40 ans
22			Futaie de 120-141 ans	Très jeune futaie
23			Taillis sous futaie	Futaie < 20 ans
24			Taillis sous futaie	Futaie 41-60 ans
25			Taillis sous futaie	Futaie 101-120 ans
26		présence	TSF de chênes	TSF de chênes
27		présence	TSF de chênes	TSF de chênes
28			Conifères de 21 à 40 ans	Conifères de 41 à 60 ans TSF à 100m
29	présence	présence	Taillis sous futaie	Jeune futaie
30			Futaie de 61 à 80 ans	Futaie de 81 à 100 ans
31			Futaie de 61 à 80 ans	Futaie de 81 à 100 ans
32			Futaie de 61 à 80 ans	Futaie de 81 à 100 ans
33			Futaie 21-40 ans	Futaie 41-60 ans
34			Futaie de 61 à 80 ans	Futaie de 81 à 100 ans
35			Futaie de 81 à 100 ans	Futaie 101-120 ans
36	présence	présence	Futaie 101-120 ans	Futaie 121-140 ans
37			Futaie de 61 à 80 ans	Futaie de 81 à 100 ans
38			Conifères de 61 à 80 ans	Conifères de 81 à 100 ans
39			Futaie 101-120 ans	Futaie 121-140 ans
40			Futaie 21-40 ans	Futaie 41-60 ans
Présence	sur 5 pts	sur 11 pts		

Tableau 10 : Présence du pic mar sur les différents points d'écoute en relation avec l'âge des parcelles à 18 ans d'intervalle.

Le pic mar se retrouve dans des parcelles âgées lors des décomptes à 18 ans d'intervalle

- sur 4 points (points 2, 6, 15 et 36) ;
- sur un point (29) au bois l'Abbé où de vieux arbres subsistent à proximité ;

Il apparaît dans sur 6 nouveaux points entre ces deux périodes :

- dans le taillis sous futaie du bois l'Abbé (points 26 et 27) ;
- aux points 7, 9, 11 et 13 dont les peuplements ont vieilli.

Dans tous les cas, le pic mar est noté dans des futaies de hêtres âgés d'au moins 100 ans ou dans les taillis sous futaie où l'on peut noté la persistance de vieux chênes ou vieux hêtres (bois l'Abbé essentiellement) entre les deux périodes.

Nous assistons donc, à près de vingt ans d'intervalle, à une redistribution des deux espèces, le pic mar, plus exigeant, se maintenant ou colonisant des peuplements âgés, tandis que le pic épeiche semble capable de s'installer au moins ponctuellement dans des peuplements de seulement 41-60 ans, voire plus jeunes, pourvu que quelques arbres morts ou mal en point soient présents. Nous retrouvons là tout l'intérêt de la politique entreprise depuis peu et prise en compte dans le nouveau plan de gestion de la forêt de Cerisy dont les effets devraient croître au fil des ans. En effet, le maintien des îlots de sénescence ou d'îlots de vieillissement et la conservation des arbres secs ou des arbres à cavités sur pied lors des coupes, devraient progressivement avoir des effets de plus en plus favorables sur les populations d'oiseaux cavernicoles.

La grive draine

La grive draine avait fait l'objet d'un dénombrement des territoires sur les 177 ha du quadrat de 1992. Alors que la surface du quadrat est plus faible, le nombre de territoires est plus important. La densité au 100ha a presque doublé en 18 ans (tableau 7). Sur la partie commune aux deux recensements, la variation est du même ordre (4 territoires en 1992 et 7,5 en 2010, soit un quasi doublement à 18 ans d'intervalle). Cet accroissement est peut-être à mettre au compte de la succession d'hiver froid de 1985/86 à 1987/88 qui avait peut-être eu des effets chez cette espèce pourtant réputée bien plus résistante au gel que la grive musicienne, mais les points STOC nationaux n'ont débuté qu'en 1989 !

Espèce	Nombre de territoires		Densité au 100 ha		variation
	1992	2010	1992	2010	
Grive draine	6 (sur 177ha)	9,5 (sur 144ha)	3,4	6,6	+95%
Rouge-queue à front blanc	7 (sur 31ha)	11 (sur 144ha)	22,6	7,6	-67%

Tableau 11 : nombre de territoires sur les quadrats, densité au 100ha et variation de densité à 18 ans d'intervalle pour la grive draine et le rouge-queue à front blanc.

Le rouge-queue à front blanc

La densité du rouge-queue à front blanc a fortement chuté à 18 ans d'intervalle. Il convient de remarquer que la comparaison est difficile dans la mesure où la parcelle prospectée en 1992 était de plus faible superficie et a depuis lors été totalement modifiée puisqu'il s'agissait de la parcelle la plus âgée de la forêt à cette époque et qu'elle a subi depuis une coupe à blanc.

Si on analyse la répartition de cette espèce à l'échelle de la forêt, l'espèce ne montre pas d'évolution entre ces deux périodes.

La sittelle torchepot

En 1992, la sittelle torchepot n'avait pas fait l'objet d'un recensement par quadrat. La densité de 1,2 couple au 10 ha semble forte, mais nous manquons de comparaison par manque d'étude similaire en milieu forestier mature en Normandie. Notons que c'est une des espèces qui semble avoir le plus progresser ces dernières années (voir étude par points d'écoute).

5/ Conclusion

Les résultats 2010 ont permis de confirmer la présence régulière de la bondrée apivore, du faucon hobereau que l'on « re-découvre » dès qu'on les recherche. Par contre, l'absence de l'engoulevent d'Europe se confirme, plus aucune parcelle ne semblant à même de retenir cette espèce. En ce qui concerne l'autour des palombes, sa discrétion ne permet pas de statuer sur son statut actuel dans la forêt. Parmi les autres espèces patrimoniales, la découverte d'une rémige de cigogne noire confirme la présence de plus en plus régulière de l'espèce dans le Bessin et le Pré-Bocage.

L'avifaune banale subit quelques évolutions, mais le manque de recul ne permet pas encore de brosser son évolution, mais pourvu que nous appliquions scrupuleusement le protocole défini en 2007, nous devrions progressivement bien évaluer les modifications de l'avifaune de la forêt. L'étude par quadrat couplée au réseau de points d'écoute permet de montrer que la diminution de densité des espèces liées au vieux bois, étudiées initialement dans des secteurs très favorables en 1992, est contrebalancée par une meilleure répartition du pic épeiche et du pic mar au sein du massif.

Enfin, nous ne pouvons passer sous silence, les perturbations engendrés par les travaux forestiers qui affectent les recensements, ce qui en soit est déjà très dommageable à l'écoute des émissions vocales, mais beaucoup plus grave, affectent de façon importante l'avifaune nicheuse à cette période clef de son cycle annuel.

6/ Bibliographie

Beaufils, M. in Debout, G. coord. 2009 – Atlas des oiseaux nicheurs de Normandie. 2003-2005. Le Cormoran, 17(1-2) : 408-409.

Chartier, A. 1994 – Avifaune nicheuse de la forêt de Cerisy (1991-1992). Rapport Groupe Ornithologique Normand. 66 p.

Lecocq, S. in Debout, G. coord. 2009 – Atlas des oiseaux nicheurs de Normandie. 2003-2005. Le Cormoran, 17(1-2) : 90-91.